

Pages spirituelles d'Ibn Taymiyya

IV. La « vénération » du Prophète

Croire aux messagers et, particulièrement, au dernier d'entre eux – sur lui la paix ! – est fondamental en Islam, la religion prophétique par excellence. La centralité du Prophète doit cependant être correctement comprise, sous peine de sortie de la Voie droite. N'étant lui aussi qu'un serviteur de Dieu, il ne peut en rien être divinisé. Ceci dit, il jouit de droits spécifiques que tout croyant doit religieusement respecter : être obéi, aimé, assisté, pris comme juge, etc... Ce qui ne signifie nullement être adoré, invoqué, appelé au secours... Ibn Taymiyya précise utilement quels doivent être le sens et les limites de la « vénération » musulmane du Prophète.

TRADUCTION¹

La Voie droite, entre les risques de déviance « judaïsante » ou « nazaréens »

Le Dieu Très-Haut a dit : « Guide-nous sur la Voie droite, la Voie de ceux à qui Tu as accordé Ta grâce, non de ceux qui font l'objet de Ta colère, non plus que des égarés. » Du Prophète – Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! –, il est par ailleurs vrai qu'il a dit : « Les Juifs font l'objet de Sa colère et les Nazaréens sont égarés². » Le Livre de Dieu prouve cela en [divers] endroits. Il y a par exemple ces paroles du Très-Haut : « Dis : « Vous annoncerai-je pire que cela en fait de rétribution auprès de Dieu ? Ceux que Dieu a maudits et qui font l'objet de Sa colère...³ » Il y a aussi Ses paroles : « Ils s'attirèrent colère sur colère⁴. » Et Ses paroles : « Ils s'attirèrent de la colère, de la part de Dieu, et l'indigence leur fut infligée⁵. » Il a aussi dit, à propos des Nazaréens : « Ô les Gens du Livre, n'exagérez pas dans votre religion, à contredroit, et ne suivez pas les caprices de gens qui s'égarèrent antérieurement, en égarèrent beaucoup et s'égarèrent du droit chemin⁶. » – « Ô les Gens du Livre, n'exagérez pas dans votre religion et ne dites, sur Dieu, que le Vrai : le Messie Jésus, fils de Marie, était seulement le Messager de Dieu, Sa Parole, qu'Il avait projetée vers Marie, et un esprit [venu] de Lui⁷. » Le Très-Haut a aussi dit : « Les Juifs de dire « Uzayr est le fils de Dieu » et les Nazaréens de dire « Le Messie est le fils de Dieu ». Voilà leurs dires, de leurs bouches ! Ils imitent les dires de ceux qui ont mécru, antérieurement. – Dieu les combatte ! Comme ils sont fourvoyés ! Ils ont adopté leurs docteurs et leurs moines comme seigneurs en deçà de Dieu, ainsi que le Messie, fils de Marie. Il ne leur avait pourtant été ordonné que d'adorer un Dieu unique. Point de dieu sinon Lui ! Glorifié est-Il, au-dessus de ce qu'ils Lui associent⁸ ! » Le Très-Haut a aussi dit : « Il n'appartient pas à un humain [65] que Dieu lui donne

le Livre, le pouvoir de juger et le prophétat, puis que lui dise aux gens : « De moi soyez, en deçà de Dieu, des serviteurs ». Mais bien, plutôt : « Soyez des Hommes-du-Seigneur, de par le fait d'enseigner le Livre et d'étudier ! » Il ne vous ordonne pas d'adopter les anges et les prophètes comme seigneurs. Vous ordonnerait-il de mécroire après que vous vous êtes soumis (*muslim*)⁹. » Le Très-Haut de dire aussi : « Dis : « Invoquez ceux que vous soutenez être en deçà de Lui : ils ne possèdent pas le pouvoir de détourner de vous la nuisance, ni de la transformer. Ceux-là mêmes qu'ils invoquent recherchent le moyen d'accéder à leur Seigneur – c'est à celui d'eux qui est plus proche ! –, espèrent Sa miséricorde et ont peur de Son tourment. Assurément, le tourment de ton Seigneur est redoutable¹⁰. »

Le Dieu Glorifié nous a ordonné de Lui demander, dans chaque prière, de nous guider sur la Voie droite, la Voie de ceux à qui Dieu a accordé Sa grâce – les prophètes, les véridiques, les martyrs et les vertueux –, distincts qu'ils sont de ceux qui font l'objet de Sa colère et des égarés. Ceci est donc de ce qui rend manifeste que la peur existe que le serviteur dévie vers ces deux voies. Ce qui s'est effectivement passé, ainsi que le Messager – Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! – nous en a informé quand il a dit : « Vous cheminerez exactement sur les mêmes voies (*sunna*) que ceux qui ont vécu avant vous. À tel point que, s'ils sont entrés dans le trou d'un lézard, vous y entrerez aussi ! » – « Ô Messager de Dieu, dirent-ils, [s'agit-il des] Juifs et des Nazaréens ? » – « De qui [d'autre en effet pourrait-il s'agir] ? » C'est un *hadîth* authentique¹¹.

Les Anciens observaient qu'il y a, en celui des savants qui dévie de la Voie droite, une certaine ressemblance aux Juifs et, en celui des dévots qui dévie, une certaine ressemblance aux Nazaréens. Ainsi observe-t-on, dans le cas des adeptes déviants du savoir, des déplacements (*tahrîf*) des paroles de leurs lieux¹², de la dureté des cœurs, de l'avarice en matière de savoir, de la grandeur, des injonctions de probité qu'ils donnent aux gens tout en s'oubliant eux-mêmes, etc. Ainsi observe-t-on par ailleurs, chez les adeptes déviants de l'adoration et des états [spirituels], de l'exagération à propos des prophètes et des vertueux et de l'innovationnisme à propos des actes d'adoration, qu'il s'agisse de monachisme (*rahbâniyya*), d'images ou de sons¹³.

9. Coran, *Âl 'Imrân* - III, 79-80.

10. Coran, *al-Isrâ'* - XVII, 57.

11. Voir AL-BUKHÂRÎ, *al-Sahîh, Anbiyâ'*, 50 (Boulaq, t. IV, p. 169; *Âlam.* 3197); MUSLIM, *al-Sahîh, 'Im*, 6 (Const., t. VIII, p. 57; *Âlam.* 4822); IBN HANBAL, *al-Musnad*, t. IV, p. 125 (*Âlam.* 16512).

12. Voir Coran, IV, 46 : « Parmi ceux qui sont juifs, il en est qui déplacent les paroles de leurs lieux » et V, 13 : « Ils déplacent les paroles de leurs lieux et ont oublié une part de ce qui leur a été rappelé ». Sur le *tahrîf* selon Ibn Taymiyya, voir Th. MICHEL, *A Muslim Theologian's Response to Christianity. Ibn Taymiyya's Al-jawâb al-sahîh*. Ed. and transl., New York, Caravan Books, 1984, p. 112-117, et les passages traduits p. 210-254.

13. Allusion à l'utilisation culturelle des arts visuels et musicaux dans le christianisme, dont des équivalents se retrouvent en certaines formes de soufisme (concerts spirituels - *samâ'*, *shâhid-bâzî*...).

1. Je traduis un extrait d'IBN TAYMIYYA, *Majmû' al-Fatâwâ*, éd. IBN QÂSIM, t. I, p. 64-77.

2. Voir AL-TIRMIDHÎ, *al-Sunan, Tafsîr, al-Fâtîha* - I (éd. 'A. R. M. 'UTHMÂN, 5 t., Beyrouth, Dâr al-Fikr, 1403/1983; t. IV, p. 272, n° 4020; *Âlam.* 2878).

3. Coran, *al-Mâ'ida* - V, 60.

4. Coran, *al-Baqara* - II, 90.

5. Coran, *Âl 'Imrân* - III, 112.

6. Coran, *al-Mâ'ida* - V, 77.

7. Coran, *al-Nisâ'* - IV, 171.

8. Coran, *al-Tawba* - IX, 30-31.

« Le serviteur de Dieu et Son Messager »

Voilà pourquoi le Prophète a dit – Dieu prie sur lui et lui donne la paix !: « Ne m'exaltez pas comme les Nazaréens ont exalté [66] Jésus, le Fils de Marie. Je ne suis qu'un serviteur. Dites donc, plutôt: « le serviteur de Dieu et Son Messager¹. » C'est pour cela que Dieu lui a confirmé l'attribut de la servitude ('*ubûdiyya*) dans les plus élevées [mêmes] de ses stations [spirituelles], en disant: « Gloire à Celui qui a fait voyager de nuit Son serviteur...² » En disant aussi – Très-Haut est-Il!: « Il révéla à Son serviteur ce qu'Il révéla...³ » Et également – Très-Haut est-Il!: « Quand le serviteur de Dieu se dressa pour L'invoquer, ils se ruèrent presque, en masse, contre lui⁴. » C'est aussi pour cela qu'il est prescrit par la Loi de dire, lorsqu'on porte témoignage durant la prière (*tashahhud*) et, par ailleurs, lors des allocutions prescrites par la Loi, telles les allocutions des vendredis et des fêtes, et les allocutions de circonstance, lors des mariages, etc.: « Je témoigne qu'il n'est pas de dieu sinon Dieu et je témoigne que Muhammad est Son serviteur et Son Messager. »

Le Messager de Dieu – Dieu prie sur lui et lui donne la paix! – confirma sa [propre] servitude ('*ubûdiyya*) afin que la communauté ne tombe pas dans [l'erreur] dans laquelle les Nazaréens étaient tombés à propos du Messie: affirmer sa divinité. Partant, lorsqu'un homme lui dit: « Ce qu'a voulu Dieu et que tu as voulu! », il lui dit: « Fais-tu de moi un pareil de Dieu? Bien plutôt: ce que Dieu seul a voulu⁵! » Il dit également à ses Compagnons: « Ne dites pas: « Ce qu'a voulu Dieu et voulu Muhammad! » mais dites: « Ce qu'a voulu Dieu, puis voulu Muhammad⁶! » Il dit aussi: « N'adoptez pas ma tombe comme lieu de fête mais priez sur moi! Où que vous soyez, votre prière m'atteindra⁷. » Et aussi: « Mon Dieu, ne fais pas de ma tombe une idole qui soit adorée! Intense fut la colère de Dieu à l'encontre de gens qui avaient adopté les tombes de leurs prophètes comme lieux de prostration⁸. » – « Ceux qui ont vécu avant vous adoptaient les tombes comme lieux de prostration. Oh non, n'adoptez pas les tombes comme lieux de prostration. Moi, je vous interdis cela⁹! »

L'exagération, dans la communauté, est [pourtant] effectivement apparue dans deux groupes: un groupe d'égarés de Shi'ites qui croient à la divinité (*ulûhiyya*) des prophètes et des imâms d'entre les Gens de la Maison, et un groupe d'ignorants de soufis qui croient quelque chose de similaire au sujet des prophètes et des vertueux. Quiconque imagine, en notre Prophète ou en un autre des prophètes, quoi que ce

soit de la divinité et de la seigneurialité (*rubûbiyya*), [fait quelque chose] du genre de [ce que font les] Nazaréens.

Les droits du Messager

Les droits des prophètes consistent en effet seulement en ce que le Livre et la Tradition (*sunna*) ont mentionné à leur sujet. Le Très-Haut a dit, en s'adressant aux Fils d'Israël: « ... [pourvu que] vous croyiez en Mes messagers, les assistiez et fassiez à Dieu un beau prêt, certes J'effacerai de vous vos méfaits et Je vous ferai entrer dans [67] des Jardins de sous lesquels coulent des fleuves¹⁰! » – « Assister » (*ta'zîr*), c'est aider à vaincre, révéler et appuyer. Le Très-Haut a aussi dit: « Nous t'avons envoyé en témoin, en annonciateur et en avertisseur, afin que vous croyiez en Dieu et en Son Messager, que vous l'assistiez, que vous le révériez, ...¹¹ » – voilà pour ce à quoi le Messager a droit. Il dit ensuite, au sujet de ce à quoi le Dieu Très-Haut a droit: « ... et que vous Le glorifiiez au matin et au crépuscule¹². » Le Très-Haut de dire aussi: « Ma miséricorde s'étend à toute chose. Je l'écrirai en faveur de ceux qui sont pieux et donnent l'aumône et qui, eux, croient en Nos signes, qui suivent le Messager, le Prophète illettré qu'ils trouvent inscrit chez eux, dans la Torah et l'Évangile: il leur ordonne le convenable et leur interdit le répréhensible, leur rend licites les choses excellentes et interdites les pernicieuses, ôte d'eux leur fardeau et les carcans qui étaient sur eux. Ceux donc qui croient en lui, l'assistent, l'aident à vaincre et suivent la lumière que l'on a fait descendre avec lui, ceux-là sont ceux qui réussissent¹³. » Et aussi: « Dis: « Si vous aimez Dieu, suivez-moi! Dieu vous aimera et Il vous pardonnera vos péchés. Dieu est pardonnant, miséricordieux. » Dis: « Obéissez à Dieu et au Messager! Si vous vous détournez..., Dieu n'aime pas les mécréants...¹⁴ » – « Dieu et Ses anges prient sur le Prophète. Ô ceux qui croient, priez sur lui et souhaitez-lui abondamment la paix¹⁵! »

Le Très-Haut a aussi dit: « Dis: « Si vos pères, vos fils, vos frères, vos épouses, votre clan, des biens que vous vous êtes acquis, un négoce dont vous craignez le déclin et des demeures dont vous êtes contents sont plus aimés de vous que Dieu, Son Messager et l'effort (*jihâd*) sur Son chemin, alors morfondrez-vous¹⁶. » Dieu a mentionné l'obéissance au Messager en plus de trente endroits du Coran. Il a dit: « Ô ceux qui croient, répondez à Dieu et au Messager lorsqu'il vous appelle à quelque chose qui vous vivifiera¹⁷! » Le Très-Haut de dire aussi: « Mais non, par ton Seigneur! ils ne croiront pas jusqu'au moment où ils t'auront pris pour juge dans ce qui fait conflit entre eux, sans trouver ensuite en eux-mêmes aucune gêne à ce que tu auras décidé et en se soumettant pleinement¹⁸. » Et aussi: « Que ceux qui s'opposent à son ordre prennent garde qu'une épreuve ne les atteigne, ou qu'un tourment douloureux ne les atteigne¹⁹! » – « Lorsqu'ils sont appelés vers Dieu et Son Messager pour que celui-ci juge entre eux, les croyants disent seulement:

1. Voir AL-BUKHÂRÎ, *al-Sahîh, Anbiyâ'*, 48 (Boulaq, t. IV, p. 167; *Âlam.* 3189); IBN HANBAL, *al-Musnad*, t. I, p. 23 (*Âlam.* 149).

2. Coran, *al-Isrâ'* - XVII, 1.

3. Coran, *al-Najm* - LIII, 10.

4. Coran, *al-Jinn* - LXXII, 19.

5. Voir IBN HANBAL, *al-Musnad*, t. I, p. 214 (*Âlam.* 1742).

6. Voir AL-DÂRIMÎ, *al-Sunan, Isti'dhân*, 63 (Beyrouth, t. II, p. 295; *Âlam.* 2583); IBN HANBAL, *al-Musnad*, t. V, p. 72 (*Âlam.* 19773).

7. Voir ABÛ DÂ'ÛD, *al-Sunan, Manâsik*, 96 (éd. 'ABD AL-HAMÎD, t. II, p. 218, n° 2042; *Âlam.* 1746); IBN HANBAL, *al-Musnad*, t. II, p. 367 (*Âlam.* 8449).

8. Voir MÂLIK, *al-Muwatta'*, *Safar*, 85 (éd. SAYAD, t. I, p. 188-189, n° 416; *Âlam.* 376); IBN HANBAL, *al-Musnad*, t. II, p. 246 (*Âlam.* 7054).

9. Voir MUSLIM, *al-Sahîh, Masâjid*, 4 (Const., t. II, p. 68; *Âlam.* 827).

10. Coran, *al-Mâ'ida* - V, 12.

11. Coran, *al-Fath* - XLVIII, 8-9.

12. Coran, *al-Fath* - XLVIII, 9.

13. Coran, *al-A'râf* - VII, 156-157.

14. Coran, *Âl 'Imrân* - III, 31-32.

15. Coran, *al-Ahzâb* - XXXIII, 56.

16. Coran, *al-Tawba* - IX, 24.

17. Coran, *al-Anfâl* - VIII, 24.

18. Coran, *al-Nisâ'* - IV, 65.

19. Coran, *al-Nûr* - XXIV, 63.

«Nous avons entendu et obéi!» Ceux-là [68] sont ceux qui réussissent! Ceux qui obéissent à Dieu et à Son Messager, et redoutent Dieu et Le craignent, ceux-là sont les gagnants¹.» Il a donc fait porter l'obéissance sur Dieu et le Messager, et a fait porter la crainte et la peur sur Dieu seul, de même qu'Il a dit: «De Moi ayez de l'épouvante²!» Et: «De Moi ayez crainte³!» Et: «Ne craignez pas les gens mais craignez-Moi⁴!» Il a aussi dit: «Ceux qui te prêtent allégeance prêtent seulement allégeance à Dieu: la main de Dieu est au-dessus de leurs mains⁵.» Le Très-Haut de dire encore: «Ne traitez pas l'appel du Messager parmi vous comme un appel de l'un d'entre vous à un autre⁶.» Et encore: «Pour les croyants, le Prophète passe avant eux-mêmes, et ses épouses sont leurs mères⁷.» [Le Prophète] – Dieu prie sur lui et lui donne la paix! – a également dit: «Nul d'entre vous ne croira jusqu'à ce que je sois plus aimé de lui que son enfant, que celui qui l'a enfanté et que l'ensemble des gens⁸.» 'Umar [ibn al-Khattâb] lui dit: «Par Dieu! ô Messager de Dieu, tu es plus aimé de moi que toute [autre] personne sinon moi-même!» – «Non, ô 'Umar», répondit-il, «que je sois même plus aimé de toi que toi-même!» – Et lui de dire: «Toi, tu es donc plus aimé de moi que moi-même!» – «Maintenant, ô 'Umar...!» dit-il⁹.

Dans Son Livre, Dieu a donc exposé les droits du Messager, qu'il s'agisse de lui obéir, de l'aimer, de l'assister, de le révéler, de l'aider à vaincre, de le prendre pour juge et d'être satisfait de son jugement, de se soumettre à lui et de le suivre, de prier sur lui et de lui souhaiter la paix, de lui donner la précellence sur soi-même, sa famille et ses biens, de référer à lui ce à propos de quoi on controve, et autres droits... Il nous en a informés, lui obéir est Lui obéir – «Quiconque obéit au Messager,» dit-Il, «obéit à Dieu¹⁰» – et lui prêter allégeance est Lui prêter allégeance – «Ceux qui te prêtent allégeance,» dit-Il, «prêtent seulement allégeance à Dieu¹¹.» Il a lié son nom au Sien, s'agissant de l'amour, en disant: «... plus aimés de vous que Dieu et Son Messager...¹²»; s'agissant de l'offense, en disant: «Ceux qui offensent Dieu et Son Messager...¹³»; s'agissant de l'obéissance et de la désobéissance, en disant: «Ceux qui obéissent à Dieu et à Son Messager...¹⁴» et «Ceux qui désobéissent à Dieu et à Son Messager...¹⁵»; s'agissant du contentement, en disant: «Dieu – et Son Messager – est plus en droit d'être satisfait par eux...¹⁶» De telles choses et leurs semblables sont ce à quoi le Messager de Dieu a droit. Il équivalait à mon père, lui, et à ma mère! [69]

Dieu seul est adoré et invoqué

Quant à l'adoration et aux appels à d'aide, ils s'adressent à Dieu seul, qui n'a pas d'associé, ainsi qu'Il l'a dit: «Adorez Dieu et ne Lui associez rien¹⁷!» – «C'est Toi que nous adorons et c'est Toi dont nous demandons l'aide...¹⁸» – «Il ne leur fut ordonné que d'adorer Dieu, en Lui consacrant la religion, en croyants originels (*hanîf*)¹⁹.» Il a évoqué ensemble [l'adoration et les appels à l'aide] en [divers] endroits, comme lorsqu'Il dit: «Adore-le et fie-toi en Lui²⁰!» – «Fie-toi au Vivant qui ne meurt pas et célèbre Sa louange²¹!» – «En Lui je me fie et vers Lui je reviens²²!»

وَعَلَى اللَّهِ فِئْتَوِي كَالْمُتَوَكِّلِينَ

« Et qu'en Dieu se fient ceux qui font confiance! »²³

Semblablement donc pour la confiance, [Dieu en est le seul objet] ainsi qu'Il l'a dit: «Et qu'en Dieu se fient ceux qui font confiance²⁴!» Il a aussi dit: «Dis: «Avez-vous vu ce que vous invoquez en deçà de Dieu? Si Dieu me veut nuisance, [ces choses] détournent-elles Sa nuisance? Ou bien, s'Il me veut miséricorde, retiendraient-elles Sa miséricorde?» Dis: «Dieu me suffit. C'est en Lui que se fient ceux qui font confiance²⁵.» Et aussi: «Ceux à qui les gens dirent: «Les gens ont rassemblé des forces contre vous. Redoutez-les donc!». Cela fit croire leur foi et ils dirent: «Dieu nous suffit! Quelle grâce que [ce] répondant²⁶!»

Les invocations aussi seront adressées à Dieu seul, que ce soient les invocations d'adoration ou les invocations de demande et d'appel à l'aide. Ainsi le Très-Haut a-t-Il dit: «Les mosquées appartiennent à Dieu. N'invoquez donc personne avec Dieu. Quand le serviteur de Dieu se dressa pour L'invoquer, ils se ruèrent presque, en masse, contre lui. Dis: «J'invoquerai seulement mon Seigneur, et ne lui associerai personne²⁷!» Le Très-Haut de dire aussi: «Invoquez Dieu en Lui consacrant la religion, et les mécréants le détestassent-ils²⁸!» Il dit aussi: «N'invoque pas d'autre dieu avec Dieu; tu serais d'entre ceux qui seront tourmentés²⁹!» Et aussi: «Ne repousse pas ceux qui, matin et soir, invoquent leur Seigneur: ils veulent Son visage³⁰.»

(À suivre)

Traduction: Yahya M. MICHOT (Oxford)

1. Coran, *al-Nûr* - XXIV, 51-52.
2. fa'rhabû-ni : fa'rhabû-hu F. Coran, *al-Baqara* - II, 40.
3. Coran, *al-Baqara* - II, 41.
4. Coran, *al-Baqara* - II, 150.
5. Coran, *al-Fath* - XLVIII, 10.
6. Coran, *al-Nûr* - XXIV, 63.
7. Coran, *al-Ahzâb* - XXXIII, 6.
8. Voir AL-BAKHARÎ, *al-Sahîh, Îmân*, 8 (Boulaq, t. I, p. 12; 'Âlam. 14); MUSLIM, *al-Sahîh, Îmân*, 17 (Const., t. I, p. 49; 'Âlam. 63).
9. Voir AL-BAKHARÎ, *al-Sahîh, Aymân*, 3 (Boulaq, t. VIII, p. 129; 'Âlam. 6142).
10. Coran, *al-Nisâ'* - IV, 80.
11. Coran, *al-Fath* - XLVIII, 10.
12. Coran, *al-Tawba* - IX, 24.
13. Coran, *al-Ahzâb* - XXXIII, 57.
14. Coran, *al-Nûr* - XXIV, 51.
15. Coran, *al-Nisâ'* - IV, 14.
16. Coran, *al-Tawba* - IX, 62.

17. Coran, *al-Nisâ'* - IV, 36.
18. Coran, *al-Fâtîha* - I, 5.
19. Coran, *al-Bayyina* - XCVIII, 4.
20. Coran, *Hûd* - XI, 123.
21. Coran, *al-Furqân* - XXV, 58.
22. Coran, *Hûd* - XI, 88.
23. Coran, *Ibrâhîm* - XIV, 12. Calligraphie en *thuluth jalî* de Salâh Shîrzâde, 1391/1971.
24. Coran, *Ibrâhîm* - XIV, 12.
25. Coran, *al-Zumar* - XXXIX, 38.
26. Coran, *Âl 'Imrân* - III, 173.
27. Coran, *al-Jinn* - LXXII, 18-20.
28. fa'd'û : fa'd'u F. Coran, *Ghâfir* - XL, 14.
29. Coran, *al-Shu'arâ'* - XXVI, 213.
30. Coran, *al-An'âm* - VI, 52.

Prochaine livraison : La « vénération » du Prophète (suite)